|  |  |
| --- | --- |
| **Point de l'ordre du jour: PL 2** | **Document C25/53-F** |
| **16 mai 2025** |
| **Original: anglais** |
|  |  |
| Rapport de la Secrétaire générale | |
| EXAMEN DU SMSI+20 – APPEL À CONTRIBUTIONS LANCÉ PAR L'UIT: RÉSUMÉ DES COMMUNICATIONS REÇUES | |
| **Objet**  Le présent document contient un résumé des communications reçues en réponse à l'appel à contributions que l'UIT a lancé en août 2024 pour recueillir des points de vue sur ses travaux relatifs à l'examen du SMSI+20, y compris des idées sur l'examen des grandes orientations du SMSI.  **Suite à donner par le Conseil**  Le Conseil est invité à **prendre note** du présent document.  **Lien(s) pertinent(s) avec le plan stratégique**  Plates-formes fédératrices, partenariats et coopération internationale.  **Incidences financières**  Dans les limites du budget alloué pour 2024-2025.  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  **Références**  [*Site web du GTC-SMSI/ODD*](https://www.itu.int/en/council/cwg-wsis/Pages/default.aspx#/fr)*;* [*Résolution 1332*](https://www.itu.int/md/S24-CL-C-0141/fr) *(modifiée en 2024) du Conseil de l'UIT.* | |

Considérations générales

Dans sa Résolution 1332, le Conseil de l'UIT invite les membres et les parties prenantes à contribuer aux travaux de l'UIT dans le cadre de l'examen des 20 ans du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI+20), afin de recueillir des informations sur les résultats obtenus et les difficultés rencontrées dans le processus du SMSI. Sur les 97 communications reçues, qui contenaient pour certaines des informations émanant d'entités diverses, y compris de gouvernements de pays appartenant à des groupes régionaux, 62 ont été publiées avec l'accord de leurs auteurs: [appel à contributions du GTC-SMSI/ODD sur les réponses relatives à l'examen du SMSI+20](https://www.itu.int/en/itu-wsis/Pages/CWG-WSIS%26SDG_Call_for_Inputs_2025.aspx).

La présidente du Groupe de travail du Conseil sur le SMSI et les ODD (GTC-SMSI/ODD) soumettra le présent résumé à l'Assemblée générale des Nations Unies, dans le cadre de l'examen d'ensemble du SMSI+20. En outre, la Secrétaire générale de l'UIT est invitée à prendre en compte les résultats de l'appel à contributions lorsqu'elle soumettra son rapport sur le SMSI+20 dans le cadre de l'examen d'ensemble de ce dernier conformément à la [Résolution 140](https://www.itu.int/en/council/Documents/basic-texts-2023/RES-140-F.pdf) (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires de l'UIT. Ces contributions constituent une référence utile pour toutes les parties prenantes à l'approche de l'examen d'ensemble du SMSI+20 qu'effectuera l'Assemblée générale des Nations Unies.

Introduction

Ces 20 dernières années, le SMSI a permis de faire progresser la transformation numérique à l'échelle mondiale grâce à la promotion d'un accès inclusif aux TIC et à la réduction de la fracture numérique. Le SMSI, qui bénéficie de l'appui de l'UIT, est devenu un pilier de la gouvernance multi-parties prenantes du numérique. Le présent rapport vise à mettre en évidence les résultats et enjeux principaux ainsi que les grandes orientations du SMSI qui sont porteuses d'effet, tout en étudiant les moyens de pérenniser le modèle inclusif et de prendre en compte les nouvelles tendances dans le domaine du numérique. Il est reconnu que l'architecture du SMSI joue un rôle important dans la mise en œuvre du Pacte numérique mondial, dans la mesure où des forums tels que le Forum du SMSI et le Forum sur la gouvernance de l'Internet sont mis à profit pour favoriser un espace numérique inclusif et sûr.

# I Principaux résultats obtenus dans le cadre du processus du SMSI depuis 20 ans

Le processus du SMSI a contribué dans une large mesure à l'essor de la connectivité numérique à l'échelle mondiale et de l'accès à l'Internet dans les pays en développement; aux efforts visant à réduire la fracture numérique; à la fourniture des services publics en ligne destinés à améliorer la transparence et l'accessibilité; à la transformation de la cybersanté et de l'enseignement; à la promotion d'une croissance rapide, de l'innovation et de l'entrepreneuriat dans les secteurs de l'économie numérique et du commerce électronique; à l'appui de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) grâce à des mesures liées à l'action climatique et à la préparation aux catastrophes; à la collaboration mondiale grâce à l'échange de connaissances et au renforcement des capacités; aux cadres de cybersécurité et de confidentialité des données; à l'émergence de technologies comme l'intelligence artificielle (IA) et la chaîne de blocs reposant sur des principes éthiques et inclusifs; à la promotion de la participation multi-parties prenantes pour favoriser une gouvernance inclusive; au multilinguisme, à la diversité culturelle et à la production d'effets dans plusieurs secteurs, ce qui permet d'autonomiser les personnes et les communautés.

Le SMSI joue un rôle essentiel pour favoriser l'édification de sociétés de l'information (et du savoir) inclusives, sûres et tournées vers l'innovation. Les résultats obtenus dans le cadre du SMSI témoignent du rôle et des contributions du processus y afférent dans le développement numérique mondiale et la croissance sociale, économique et durable. Malgré ces progrès, d'importantes disparités persistent en matière de connectivité. L'examen du SMSI+20 offre une occasion précieuse de se pencher sur les réalisations collectives, de tirer des enseignements et de renouveler les engagements en faveur du développement numérique et de la réduction de la fracture numérique. En outre, il a été démontré que le SMSI et ses grandes orientations pouvaient s'adapter pour traiter les questions émergentes, y compris l'essor des réseaux sociaux et de nouvelles technologies porteuses de transformation come l'IA et la réalité virtuelle. Le SMSI offre, à l'échelle du système des Nations Unies, un cadre et des orientations en matière de gouvernance numérique pour faire en sorte que les politiques numériques mondiales répondent aux objectifs de développement convenus à l'échelle de la planète et qu'elles tiennent compte des dimensions éthiques de la société de l'information.

# II Principales contributions de l'UIT au processus du SMSI

L'UIT a joué un rôle déterminant pour faciliter le dialogue entre plusieurs parties prenantes, appuyer les stratégies relatives à la transformation numérique et garantir l'intégration des nouvelles technologies pour faire en sorte qu'elles favorisent le développement social, économique et durable. Voici quelques-uns des principaux domaines abordés par les parties prenantes:

– **Rôle moteur et coordination**: l'UIT a joué un rôle moteur essentiel pour coordonner l'exécution du Plan d'action de Genève en réunissant des institutions du système des Nations Unies et d'autres parties prenantes pour la mise en œuvre du processus du SMSI. Les principales composantes du SMSI, dont le Forum de ce dernier, la base de données de l'inventaire de ses activités, le Partenariat sur la mesure des TIC au service du développement et le Groupe des Nations Unies sur la société de l'information (UNGIS), ont permis de renforcer la cohérence et la collaboration dans l'ensemble du système des Nations Unies.

– **Coordonnateur du processus du SMSI**: ces 20 dernières années, l'UIT a fait progresser le développement des infrastructures TIC, accru le renforcement des capacités, renforcé la cybersécurité et instauré des environnements politiques en mettant en œuvre les grandes orientations C2, C4, C5 et C6 du SMSI en sa qualité de coordonnateur principal. En outre, elle a accueilli et organisé le Forum annuel du SMSI, tenu à jour la Plate-forme de l'inventaire de ses activités et organisé le concours des Prix qui y sont décernés. En favorisant le dialogue et la collaboration à l'échelle mondiale, l'UIT a facilité l'échange de connaissances, le développement de politiques et la mise en œuvre d'initiatives concrètes dans le domaine des TIC, dans le droit fil des buts du SMSI et des objectifs de développement des Nations Unies.

– **Promotion de la connectivité mondiale**: l'UIT a œuvré activement pour le développement du large bande et des réseaux mobiles, en particulier dans les pays en développement où subsistent d'importantes lacunes en matière de connectivité. En élaborant des normes internationales de télécommunication, l'UIT a assuré l'interopérabilité mondiale et ainsi garanti un accès équitable aux TIC.

– **Promotion de l'accès au numérique**: l'UIT a mis en place des programmes de renforcement des capacités visant à améliorer la maîtrise des outils numériques et le développement des compétences, en particulier au sein des populations marginalisées. Ces initiatives viennent appuyer les efforts déployés pour réduire la fracture numérique et faire en sorte que toutes les communautés, y compris les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les habitants des zones rurales puissent profiter des possibilités offertes par les TIC.

– **Renforcement de la cybersécurité**: l'UIT a dirigé l'élaboration de normes et de cadres mondiaux en matière de cybersécurité qui aident les pays et les organisations à mettre en place des politiques fortes.

– **Contribution au développement durable**: en tant que vecteurs de développement durable, les TIC jouent un rôle important dans le processus du SMSI. L'UIT promeut les applications des TIC dans des secteurs essentiels comme l'éducation, la santé et l'agriculture.

– **Gouvernance mondiale et appui aux politiques**: l'UIT a largement contribué à l'élaboration de cadres relatifs à l'Internet et à la cybersécurité. En outre, elle a fourni des orientations stratégiques et réglementaires aux États Membres, ce qui leur a permis d'élaborer des stratégies et des programmes en matière de TIC propres à favoriser la croissance numérique tout en traitant des questions comme la protection des données, la concurrence sur le marché et le service universel.

– **Renforcement des capacités et assistance technique**: le renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans le domaine des TIC a occupé une place centrale dans les travaux. Des programmes de formation, des ateliers et des missions d'assistance technique de grande ampleur ont donné aux pouvoirs publics et aux institutions les moyens de renforcer leurs infrastructures de TIC et leurs environnements politiques, en particulier dans les pays en développement.

– **Promotion de l'innovation et des nouvelles technologies**: l'UIT est à l'avant-garde des nouvelles technologies étant donné qu'elle facilite un dialogue mondial au moyen d'initiatives comme l'IA au service du bien social. Elle soutient l'innovation dans des domaines comme l'IA et l'apprentissage automatique, les réseaux 5G et postérieurs, l'efficacité énergétique, la chaîne de blocs et l'Internet des objets (IoT).

– **Suivi et établissement de rapports**: afin de suivre les progrès et de partager des connaissances, l'UIT a tenu à jour la base de données de l'inventaire des activités du SMSI, un référentiel complet des initiatives relatives au développement des TIC qui facilite la coopération entre les parties prenantes et l'apprentissage en leur sein à l'échelle mondiale.

# III Pérennisation et renforcement du processus du SMSI et de son modèle multi-parties prenantes

Le processus du SMSI vise à renforcer les cadres de collaboration grâce à des dialogues réguliers avec les gouvernements, le secteur privé, la communauté technique, la société civile, les organisations internationales et les établissements universitaires ainsi qu'à une mobilisation locale et régionale, afin de garantir la diversité des points de vue et le partage des responsabilités pour faire progresser la mise en œuvre du processus du SMSI.

# IV Défis majeurs dans la mise en œuvre du processus du SMSI

La réduction de la fracture numérique reste un défi de taille, tout comme la cybersécurité et le respect de la vie privée; la gouvernance et la régulation; les obstacles rencontrés par les groupes marginalisés; et les conséquences économiques, sociales, culturelles et environnementales.

# V Grandes orientations du SMSI produisant le plus d'effets

**C1: Le rôle des gouvernements et de toutes les parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement** – Il est important de garantir une gouvernance inclusive en stimulant la collaboration entre les pouvoirs publics, le secteur privé, la société civile et d'autres parties prenantes.

**C2: Infrastructure de l'information et de la communication** – Cette grande orientation est essentielle pour améliorer considérablement la connectivité, favoriser la croissance sociale et économique et réduire la fracture numérique dans les régions mal desservies.

**C3: L'accès à l'information et au savoir** – Cette grande orientation permet d'appuyer l'éducation, de stimuler l'innovation et de faciliter une prise de décisions éclairée, ce qui est essentiel pour garantir un développement inclusif et réduire les écarts dans l'accès à la connaissance à l'échelle mondiale.

**C4: Renforcement des capacités** – Cette grande orientation a permis à davantage de personnes de participer de manière concrète à la transformation numérique et de tirer parti des technologies pour leur développement personnel, éducatif et professionnel.

**C5: Établir la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC** – Les efforts ont été axés sur la cybersécurité et l'instauration d'environnements numériques sécurisés pour renforcer la sécurité de la participation en ligne.

**C6: Créer un environnement propice** – Cela consiste à favoriser des cadres réglementaires et politiques propres à soutenir le développement des TIC et l'innovation, en veillant à ce que les avancées numériques profitent à tous.

**C7: Les applications TIC** – Cette grande orientation consiste à accroître l'efficacité et la transparence de la prestation de services publics et l'engagement des citoyens grâce aux services publics en ligne; à étendre l'accès aux services médicaux grâce à la cybersanté; à améliorer l'accès à l'éducation grâce au cyberenseignement; et à renforcer le commerce grâce au commerce électronique.

# VI Grandes orientations du SMSI tenant compte des technologies nouvelles et émergentes

Les grandes orientations du SMSI continuent d'être adaptées pour tenir compte de tendances émergentes comme l'IA, la chaîne de blocs et l'IoT; en favorisant une coopération inclusive entre les pouvoirs publics; en renforçant les cadres relatifs à la cybersécurité et au respect de la vie privée; en promouvant l'inclusion numérique; en favorisant l'investissement dans les programmes de renforcement des capacités; et en établissant des mécanismes de gouvernance efficaces et des cadres éthiques.

# VII Suggestions et contributions relatives aux grandes orientations du SMSI+20: étapes clés, défis et nouvelles tendances au-delà de 2025

Défis

– *Fracture numérique* – D'importantes disparités subsistent, en particulier dans les zones rurales et mal desservies, et ce problème doit être résolu pour faire en sorte que personne ne soit laissé de côté.

– *Progrès technologiques rapides* – La rapidité des progrès technologiques pose des difficultés pour garantir des normes et des cadres sûrs, éthiques et inclusifs.

– *Menaces de cybersécurité* – Il est primordial d'adapter et de mettre à jour les cadres de cybersécurité pour protéger les particuliers, les entreprises et les infrastructures essentielles.

– *Inclusivité* – L'inclusion numérique concrète reste un défi à relever et il faut de toute urgence élaborer des politiques et des programmes ciblés en matière d'accès équitable.

Nouvelles tendances au-delà de 2025

– *Intelligence artificielle (IA) et automatisation* – Les principales préoccupations concernent notamment les implications éthiques, la gouvernance des données et les incidences possibles sur le déploiement, en particulier dans les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre.

– *Internet des objets (IoT)* – Les technologies IoT ouvrent de nouvelles perspectives mais suscitent également de graves inquiétudes en ce qui concerne la confidentialité des données, la cybersécurité et la nécessité de renforcer l'appui infrastructurel.

– *Technologie de la chaîne de blocs* – La chaîne de blocs est un outil puissant qui permet d'accroître la transparence, la sécurité et l'efficacité dans les domaines de la finance, de la gestion des chaînes d'approvisionnement et de la gouvernance dans les secteurs public et privé.

– *TIC "vertes"* – Les initiatives en faveur des TIC "vertes" visent à réduire l'empreinte environnementale du secteur moyennant l'utilisation de technologies à haut rendement énergétique, la gestion responsable des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et l'innovation soucieuse des questions climatiques.

– *Protection de la vie privée et des données* – Avec l'essor des services numériques, il est essentiel de protéger la vie privée et de préserver les données personnelles en élaborant des lois sur la protection des données pour conserver la confiance du public.

Suggestions visant à améliorer les grandes orientations du SMSI

– *Mettre à jour les grandes orientations* – Il conviendrait de revoir et de mettre à jour régulièrement les grandes orientations, pour faire en sorte qu'elles soient tournées vers l'avenir et qu'elles puissent être adaptées aux dernières avancées technologiques, aux tendances et aux besoins de la société.

– *Continuer de renforcer la mobilisation de multiples parties prenantes* – Il est essentiel de renforcer la collaboration entre les pouvoirs publics, le secteur privé, la communauté technique, la société civile, les organisations internationales et les établissements universitaires pour faire en sorte que les politiques numériques soient équilibrées.

– *Mettre l'accent sur la participation inclusive* – Il s'agit de remédier aux disparités existantes en matière d'accès et d'utilisation pour les populations vulnérables et marginalisées.

– *Améliorer les mesures de cybersécurité* – De solides cadres de cybersécurité devraient continuer d'être mis en œuvre et appuyés afin d'établir des écosystèmes numériques fiables, sûrs et durables.

– *Promouvoir des pratiques soucieuses de l'environnement dans le domaine des TIC* – L'adoption d'approches "vertes" durables dans le domaine des TIC permettra de réduire au minimum les incidences environnementales et de faire en sorte que la croissance numérique respecte les objectifs climatiques.

# VIII Renforcement de plates-formes multi-parties prenantes comme le Forum du SMSI et le Forum sur la gouvernance de l'Internet

Le fait de renforcer la mobilisation aux niveaux régional et national via la création de pôles permet de faire en sorte que les contextes régionaux soient pris en compte dans les discussions menées à l'échelle mondiale. L'amélioration du renforcement des capacités et des formations à l'intention des parties prenantes permettra à ces dernières de mieux comprendre les questions liées au numérique et, dans le même temps, il est essentiel d'exploiter la technologie afin de faciliter l'accessibilité à distance pour des parties prenantes ayant différents niveaux d'accès au numérique. En axant les efforts sur des résultats concrets tels que les recommandations de politique générale, les bonnes pratiques ou les projets collaboratifs, à l'aide de mécanismes de suivi et d'établissement de rapports, on s'assurera que les discussions aboutissent à des résultats tangibles. En outre, il est important de favoriser l'innovation et l'adaptabilité en encourageant l'adoption d'approches et de solutions nouvelles et en s'adaptant aux nouvelles tendances et aux nouveaux défis. L'obtention de financements et de ressources durables garantit la viabilité et l'efficacité de ces plates-formes à long terme, tandis qu'il demeure crucial d'améliorer l'accès et la représentation en associant activement les communautés mal desservies, les jeunes et les secteurs sous-représentés. L'amélioration de la coordination et de la collaboration entre le Forum du SMSI et le Forum sur la gouvernance de l'Internet peut permettre de traiter les questions qui se chevauchent et d'exploiter les synergies. Enfin, la mise en place de systèmes pour des examens et des retours d'information réguliers nous aidera à évaluer les progrès et à apporter les ajustements nécessaires.

# IX Harmonisation de la mise en œuvre du processus du SMSI et du Pacte pour l'avenir, ainsi que du Pacte numérique mondial qui lui est rattaché, pour la réalisation des objectifs communs

Pour harmoniser le SMSI avec le Pacte pour l'avenir et le Pacte numérique mondial qui lui est rattaché, il faut identifier des complémentarités afin d'adopter une vision unifiée de priorités communes et d'éviter toute redondance qui entraînerait une mauvaise utilisation des ressources destinées à la coopération internationale et multi-parties prenantes. Le processus du SMSI, avec ses éléments clés que sont ses grandes orientations, le Groupe UNGIS, l'Inventaire des activités du SMSI, le Forum de ce dernier et le Forum sur la gouvernance de l'Internet, offre un cadre complet pour la mise en œuvre des engagements énoncés dans le Pacte numérique mondial. L'harmonisation de ces processus suppose d'intégrer les priorités définies dans ledit Pacte dans le cadre existant du SMSI.

À l'appui de cet objectif, les membres du Groupe UNGIS ont élaboré un tableau de correspondance pour mettre en évidence et illustrer la manière dont les processus existants des Nations Unies contribuent à la mise en œuvre du Pacte numérique mondial. Ce tableau est disponible à l'adresse suivante: [UNGIS-CompiledMatrixOfLinkages-WSIS-GDC.pdf](https://www.itu.int/net4/wsis/ungis/Content/upload/gdc/UNGIS-CompiledMatrixOfLinkages-WSIS-GDC.pdf).

# X Principales tendances et questions numériques émergentes que l'UIT doit prendre en compte pour l'examen du SMSI+20 et la définition de sa vision pour l'après-2025

Les principales tendances émergentes dans le domaine du numérique consistent à mettre l'accent sur le développement éthique de l'IA et de l'apprentissage automatique et l'accès à ces technologies, à lutter contre les disparités et à promouvoir l'accès universel à la 5G et à la 6G pour favoriser le développement économique et social, et à renforcer la coopération en matière de cybersécurité et de confidentialité des données au niveau mondial. Il est essentiel de réduire la fracture numérique et d'agir pour que tout un chacun puisse maîtriser les outils numériques, notamment en préparant la main-d'œuvre à l'économie numérique de demain, mais aussi d'étudier la gouvernance et la normalisation du métavers et de la réalité virtuelle et augmentée. L'élaboration de normes sur l'interopérabilité de l'IoT, la confidentialité des données et la sécurité est cruciale pour garantir la connectivité, la protection des utilisateurs et la confiance dans le nouvel espace numérique. La promotion de technologies à haut rendement énergétique et la gestion des DEEE contribueront aux efforts de protection de l'environnement.

Il est essentiel d'élargir l'accès aux services de santé numérique et de garantir l'interopérabilité des données de santé pour faire progresser la santé numérique et la télémédecine. Le fait d'envisager l'utilisation de la chaîne de blocs à des fins de transparence et de sécurité tout en relevant les défis réglementaires permettra d'améliorer les technologies décentralisées. Si nous surveillons les progrès dans le domaine de l'informatique quantique et leurs implications pour la cybersécurité, nous serons mieux préparés aux avancées futures. En adaptant les cadres de gouvernance mondiaux à l'évolution des technologies dans le domaine du numérique en mettant l'accent sur les questions éthiques et les droits numériques, nous pourrons garantir une gouvernance responsable dans ce domaine.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_